



Edito

Le besoin d'améliorer toujours davantage notre connaissance du patrimoine naturel pour bien le protéger a amené les associations naturalistes et les pouvoirs publics régionaux à imaginer la création d'observatoires de la biodiversité. Dans cette logique, plusieurs observatoires régionaux de la faune et de la flore ont vu le jour ces dernières années, en lien avec l'Observatoire de l'Environnement de Bretagne.

La définition de ces outils s'est depuis affinée et ils prennent aujourd'hui une place centrale dans la mise à disposition des données naturalistes régionales, via une future plateforme régionale d'échange des données qui permettra tant au grand public qu'aux collectivités d'accéder à des informations sur la nature en Bretagne.

Cette lettre d'information de l'Observatoire dédié aux Mammifères se propose de vous informer sur les travaux que celui-ci mène et de vous apporter des informations concernant l'utilisation des données collectées par des dizaines de bénévoles.

Dans ce deuxième numéro, nous vous présentons le résultat de l'analyse de plus de vingt ans de comptage des chauves-souris, ainsi qu'un point sur la répartition de la Loutre. Nous vous en souhaitons bonne lecture.



Le Groupe
Mammalogique Breton

L'Observatoire des Mammifères, c'est quoi ?

L'Observatoire des Mammifères de Bretagne est un outil visant à collecter des données sur la présence des Mammifères sauvages en Bretagne afin de suivre leurs populations, les analyser et les rendre disponibles pour assurer leur préservation.

Il est coordonné par le Groupe Mammalogique Breton et regroupe Bretagne Vivante, les fédérations des chasseurs et l'Office Français de la Biodiversité.

Il travaille aux côtés des autres [Observatoires Régionaux](#) : Invertébrés, Avifaune, Amphibiens et Reptiles, Flore.

Ces différents Observatoires contribuent aux travaux de l'[Observatoire de l'Environnement en Bretagne](#) et au fonctionnement de la plateforme régionale d'échange des données naturalistes [Biodiv/Bretagne](#).

En savoir plus :

La page internet de l'Observatoire :

<http://gmb.bzh/observatoire-des-mammiferes-de-bretagne/>

Colonie de mise-bas de Petit rhinolophe



Thomas Dubos



Fédération Régionale
des Chasseurs de Bretagne
Kevread Rannvro Chasourien Breizh

* expression attestée par *Ofis ar Brezhoneg* comme existant depuis au moins le XVIII^e siècle, littéralement « (les deux) yeux du Lynx »

Évolution des populations de chauves-souris

Depuis plus de 20 ans, des naturalistes bénévoles, guidés par le Groupe Mammalogique Breton et Bretagne Vivante, comptent chaque hiver et chaque été les effectifs de quatre espèces de chauves-souris menacées. Ces espèces ont en commun d'établir leurs colonies de reproduction dans des bâtiments, ce qui facilite leur dénombrement. Environ 500 gîtes d'hibernation et 150 sites de mise-bas font ainsi l'objet d'un comptage, début février et en juin-juillet.

Les quatre espèces ainsi suivies sont protégées au niveau européen (elles figurent à l'annexe II de la Directive Habitats listant les espèces nécessitant une forte protection). Elles pâtissent en effet de la restauration du bâti ancien, de

l'intensification des pratiques agricoles et sylvicoles (usage de pesticides et destruction des habitats de chasse), du dérangement ou de la condamnation de leurs gîtes d'hibernation et de la pollution lumineuse.

■ Le **Grand rhinolophe** (*Rhinolophus ferrum-equinum*) s'installe en Bretagne pour la mise-bas dans des combles d'églises, de châteaux ou de fermes. Il hiberne principalement dans des gîtes souterrains comme les ardoisières, les caves de châteaux ou les blockhaus du mur de l'Atlantique. Il chasse - de son vol lent et maniable ou à l'affût - en premier lieu de gros insectes (tipules, bousiers, ichneumons, papillons...) dans les pâtures et des prairies naturelles, les boisements de feuillus, les vergers, le long des ripisylves et des haies.

Caroline Beysey



■ Le **Petit rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*) utilise les greniers comme gîtes de mise-bas. Il hiberne souvent dans de petits gîtes tels que des caves, des sous-sols, des mines voire des terriers de Blaireau. Il affectionne les paysages bocagers et nettement boisés, ainsi que la présence d'eau. Il chasse ainsi dans les forêts de feuillus, les ripisylves, au-dessus des étangs boisés et des prairies, où il se nourrit de petits insectes variés au gré de leurs émergences.

Philippe Defernez



■ Le **Grand murin** (*Myotis myotis*) établit ses colonies de mise-bas dans des combles, souvent ceux des églises en Bretagne, et hiberne dans des gîtes souterrains (grottes, anciennes carrières, caves), des blockhaus, des ponts ou des viaducs. Il se nourrit avant tout de grands insectes vivant au sol, en particulier des coléoptères, mais aussi des grillons, perce-oreilles et araignées. Il les chasse - en volant au ras du sol ou même « à pied » - dans les forêts aux sous-bois clairs, les vergers, les allées boisées, les prairies pâturées ou récemment fauchées.

Thomas Dubois



■ Le **Murin à oreilles échanquées** (*Myotis emarginatus*) a la particularité de partager les gîtes d'autres espèces, en particulier ceux du Grand rhinolophe. Il se nourrit principalement d'araignées qu'il glane sur la végétation et de diptères (famille des mouches et moustiques). Il chasse dans des milieux assez variés tels que les boisements (feuillus ou mixtes), le bocage, les vergers, les jardins, autour des fermes (attiré par les stabulations) et sur le littoral.

Philippe Defernez



En 2019, un travail d'analyse des résultats de ces comptages a été mené¹ afin de dégager, lorsque c'est possible, des tendances d'évolution des populations.

■ Chez le **Grand rhinolophe**, cette analyse met en lumière des tendances positives très cohérentes entre les effectifs hivernaux et estivaux, montrant une **progression annuelle** d'environ **5 %**. Ces résultats sont très fiables statistiquement grâce à un nombre conséquent de gîtes suivis. Cette croissance des populations pourrait être un effet de la protection des gîtes mise en place à partir des années 1990. Une autre hypothèse réside dans le développement de boisements dans des zones en déprise, fournissant des zones de chasse supplémentaires.

■ Chez le **Petit rhinolophe**, les analyses ne permettent pas de conclure à une tendance d'évolution des populations, vraisemblablement en raison d'un nombre insuffisant de gîtes suivis. Ceci s'explique notamment par le fait que cette espèce utilise un plus grand nombre de petits gîtes et en petits effectifs. La population est donc **supposée stable** (ou en évolution trop minime pour être détectée), sans certitudes.

■ Chez le **Grand murin**, l'analyse fait ressortir des résultats contradictoires entre les effectifs d'hiver et d'été. Le résultat concernant les effectifs hibernants est sujet à caution car les comptages des gîtes de la principale zone de présence n'ont pu être intégrés à l'analyse. Les résultats concernant les gîtes de mise-bas font état d'une **nette progression** de la population avec une augmentation annuelle de plus de 10 %, fiable statistiquement grâce à un nombre de gîtes suivis suffisant. On note cependant un net ralentissement de la progression des effectifs estivaux à partir de 2010. L'augmentation de cette

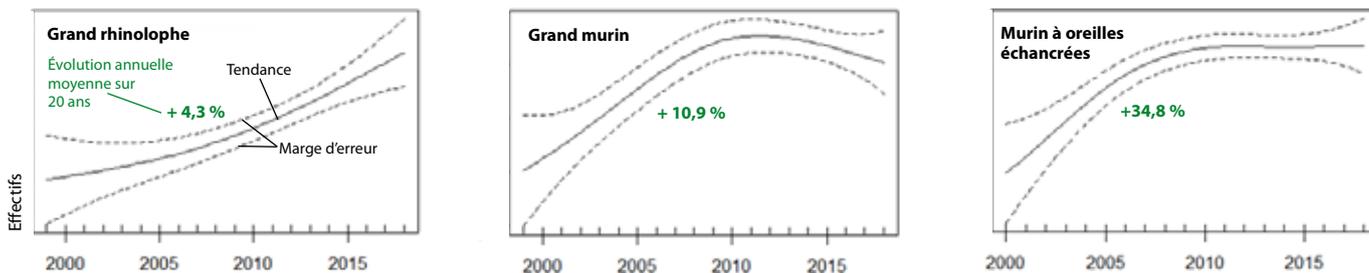
petite population bretonne peut être mise en relation avec la protection de ses principaux gîtes.

■ Chez le **Murin à oreilles échanquées**, les analyses font ressortir une **forte tendance d'augmentation** des effectifs tant hivernaux qu'estivaux, avec cependant une nette différence d'ampleur. Ces résultats sont très fiables statistiquement grâce à un nombre suffisant de gîtes suivis. La progression estivale montre cependant un ralentissement. La forte croissance des effectifs au cours des années 2000 semble être due à une immigration depuis des territoires plus orientaux en France chez cette espèce actuellement en expansion.

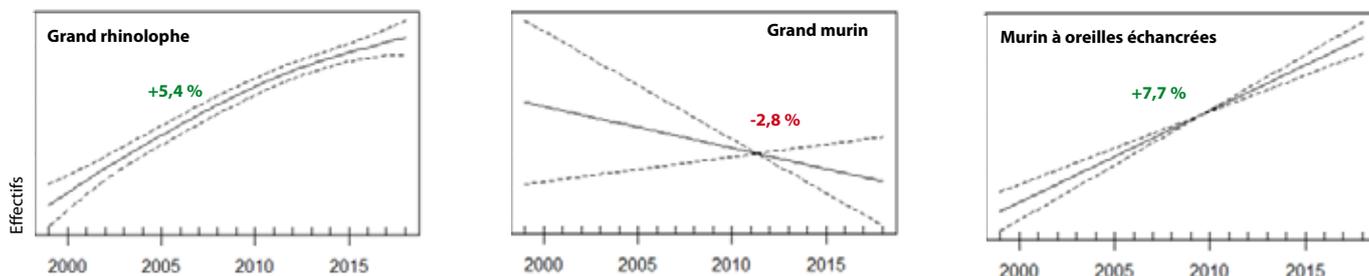
Trois des quatre espèces montrent donc une augmentation de leurs populations, en concordance avec les tendances nationales qui montrent une augmentation des effectifs hivernaux pour les quatre espèces. Le ralentissement de cette croissance observé depuis 2010 reste incompris. Il pourrait être dû au fait que les effectifs se sont rapidement rétablis dans les gîtes à partir de leur mise en protection (assurant pérennité du site et absence de dérangement) avant de retrouver leur maximum.

¹ Darnault M. 2019. [Élaboration d'une stratégie de suivi des chiroptères anthropophiles au gîte](#) (Bretagne, France). Université de Rennes 1, Groupe Mammalogique Breton, Sizun & CESCO-MNHN, Concarneau. 31 p. + annexes. www.gmb.bzh > onglet médiathèque > nos documents téléchargeables > cliquer à droite sur Rapports.

Evolution des populations estivales



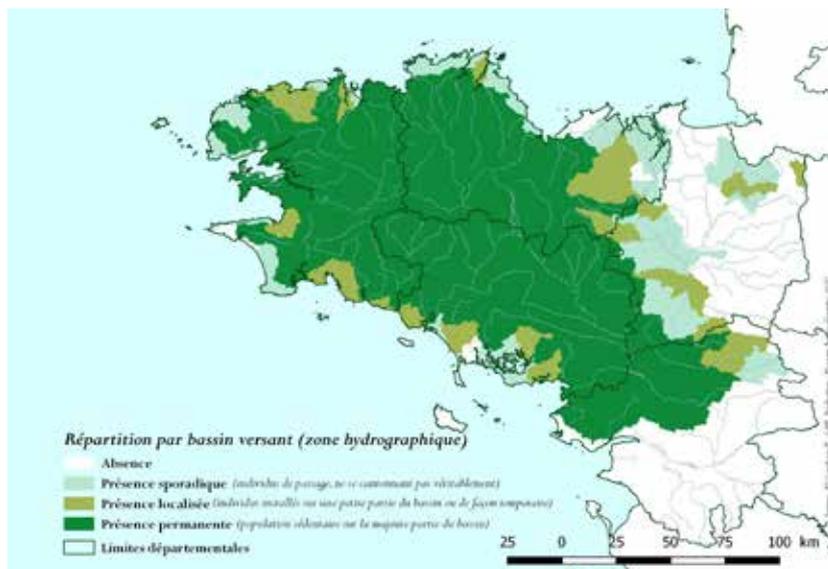
Evolution des populations hibernantes



Espèce	Statut régional		Evolution 1999 - 2018		
	Liste rouge	Responsabilité	Tendance	Inflexion récente	Robustesse estimation
Grand rhinolophe	En danger (EN)	très élevée	↗	Ralentissement	++
Grand murin	Quasi menacé (NT)	mineure	↗	Ralentissement	+
Petit rhinolophe	Préoccupation mineure (LC)	mineure	→	/	-
Murin à oreilles échanquées	Quasi menacé (NT)	mineure	↗	Ralentissement	+++

Répartition de la Loutre d'Europe

Depuis plus de 30 ans, le Groupe Mammalogique Breton anime un réseau d'observateurs de terrain de la Loutre d'Europe (naturalistes bénévoles, agents de l'OFB et des fédérations des chasseurs et de pêche, syndicats de bassins versants, etc.). Cette espèce protégée pour laquelle la région Bretagne porte une responsabilité élevée en matière de conservation reconquiert progressivement les cours d'eau dont elle avait disparu. En exerçant une veille permanente et en effectuant des prospections ciblées sur les fronts de recolonisation, ce réseau assure un suivi de la répartition régionale de l'espèce. Depuis une dizaine d'années, une recolonisation dynamique est observée à la pointe Finistère tandis que la progression s'est faite lente, voire stagnante dans l'est.



Répartition de la Loutre d'Europe en Bretagne en 2020

En savoir plus :

- Le [n°5 de L'Epreinte](#), la lettre d'info du réseau Loutre : www.gmb.bzh > onglet médiathèque > nos documents téléchargeables > cliquer à droite sur *bulletins*
- Le [bilan de la recolonisation par l'espèce](#) : www.gmb.bzh > onglet médiathèque > nos documents téléchargeables > cliquer à droite sur *articles scientifiques*



Vincent Lelong

Comment participer aux suivis ?

Comptages des chauves-souris*

- 22** thomas.dubos@gmb.bzh
et corentin.le-floch@bretagne-vivante.org
- 29** josselin.boireau@gmb.bzh
et david.corre@bretagne-vivante.org
- 35** laure.pinel@bretagne-vivante.org
et thomas.le-campion@gmb.bzh
- 56** corentin.le-floch@bretagne-vivante.org
et thomas.le-campion@gmb.bzh

* nécessite une formation (voir l'agenda du GMB)

Écoute des chauves-souris*

thomas.dubos@gmb.bzh

Suivis mammifères semi-aquatiques*

Loutre : meggane.ramos@gmb.bzh

Campagnol amphibie :
thomas.le-campion@gmb.bzh

Castor :
franck.simonnet@gmb.bzh

Financé par :

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage / Avec le Fonds européen de développement régional



Côtes d'Armor le Département

